



La lettre

des assistants maternels de l'Ain

N° 63 - Janvier 2026



SOMMAIRE



Dossier

- Le jeu, outil d'accompagnement et d'épanouissement
→ p. 1 à 3

En pratique

- Questions administratives
→ p. 4/5

Au fil de l'actualité

- Les interdictions d'écrans et de tabac
- Procédures arrêt maladie
→ p. 6

Fiche lecture

- Des idées pour lire, voir, et sentir le jeu au quotidien
→ p. 7

Actualités du réseau

- Nouveaux lieux et initiatives du réseau RPE
→ p. 8

→ Tous les numéros de la Lettre sont téléchargeables sur Internet :

www.ain.fr/lettre-assistants-maternels-de-ain

<https://caf.fr/professionnels/nous-connaître/caf-de-l-ain/qui-sommes-nous/retrouvez-nos-publications>

Le jeu

C'est du sérieux !



ideogramma

Dans l'espace jeu du salon, organisé par l'assistant maternel avant l'arrivée des enfants, Lina, 20 mois, aligne des voitures sous la table puis les fait rouler du bout des doigts. À côté, Maël, 2 ans, s'affaire autour de la dinette qu'il installe sur la table, rejouant avec sérieux un moment vécu en famille la veille. Sur le tapis, Sacha est allongé devant une boîte musicale, absorbé par le mécanisme de l'objet et la mélodie qui en sort pour la énième fois ce matin. Certains sont concentrés sur leur activité, d'autres alternent pauses et regards vers leur assistante maternelle pour vérifier sa présence, discrète mais rassurante.

Chaque geste et réaction de l'enfant

raconte quelque chose et permet à l'assistante maternelle de trouver sa place : proche sans être intrusive, disponible sans diriger, attentive aux élans comme aux hésitations.

Elle ajuste l'espace, sécurise les interactions, soutient le rythme propre à chacun. Ces moments ordinaires disent beaucoup de l'importance de l'observation et de l'adaptation de sa posture.

Dans ce numéro, nous explorons comment la posture des assistants maternels – à la fois disponible et non intrusive – soutient les apprentissages et fait du jeu un véritable outil de plaisir et d'accompagnement éducatif. ●

DOSSIER : LE JEU, OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ÉPANOUISSSEMENT

Observer, accompagner, valoriser : le jeu est au cœur du travail des assistants maternels. Véritable outil de développement, il favorise l'autonomie, la créativité et la confiance en soi des jeunes enfants.

Accompagner sans diriger

L'assistant maternel n'est pas le meneur du jeu, mais un partenaire disponible et sécurisant. Il observe, écoute et intervient avec justesse selon les besoins de l'enfant. Son rôle est d'encourager l'autonomie : l'enfant reste l'acteur principal de son jeu. Le plaisir et la détente doivent primer dans les jouets proposés, choisis pour leur adéquation au développement de l'enfant et pour le plaisir qu'ils procurent. L'assistant maternel propose, soutient et enrichit – sans diriger.



Un espace propice aux découvertes

Le jeu est le principal moyen d'apprentissage et d'expression du jeune enfant. Il développe motricité, imagination, socialisation et régulation émotionnelle. Pour bien jouer, l'assistant maternel prépare des espaces clairs, lisibles et « prêts à jouer ». Par exemple, une table déjà dressée dans le coin d'nette incite à rejouer des scènes de la vie quotidienne. Au fur et à mesure, il peut remettre les jeux en place pour relancer l'envie de jouer.

L'indemnité d'entretien perçue par l'assistant maternel permet d'ailleurs l'achat régulier de jeux et jouets adaptés, répondant aux besoins cognitifs, moteurs, affectifs et sociaux des enfants.

Le pouvoir du jeu symbolique et des émotions

En imitant les adultes, les enfants rejouent les scènes du quotidien : cela les aide à

comprendre les règles et les codes du monde qui les entoure. Les jeux d'imitation favorisent ainsi la liberté d'imaginer et de créer.

Les jeux où l'on se « fait peur » ont aussi une grande valeur : en alternant les rôles entre celui qui a peur et celui qui fait peur, l'enfant garde la maîtrise et la possibilité de sortir du jeu ; cela lui permet de vivre des sensations fortes dans un cadre sécurisant, d'explorer la peur et de mieux comprendre ses émotions.



et réconforter en cas d'échec : autant d'attitudes qui font du jeu un temps de rencontre et de plaisir partagé.

Observer pour mieux comprendre

Observer le jeu, c'est repérer les besoins, les progrès et les émotions de l'enfant. L'assistant maternel suit son initiative, soutient ses découvertes sans faire à sa place.

Il est intéressant d'accepter « l'affordance » – c'est-à-dire ce que l'enfant perçoit comme possible avec un objet ou un espace – qui encourage l'exploration et la créativité. Un bâton peut devenir épée, baguette magique ou canne : l'imagination guide le jeu.

En proposant des tournures positives plutôt que la négation (« les roues de la poussette restent sur le sol » plutôt que « ne soulève pas la poussette »), le professionnel accompagne également sans brider.

Des ressources à mobiliser

Les ludothèques offrent une grande diversité de jeux et jouets, et sont des lieux d'échanges précieux entre professionnels et familles.

La puéricultrice reste, quant à elle, une personne ressource pour guider l'assistant maternel dans le choix des jeux, l'aménagement de l'espace et l'organisation du quotidien. ●

L'importance du jeu libre

Il est essentiel de jouer avec l'enfant, mais aussi de le laisser jouer seul. Ce temps de jeu autonome développe la capacité à être seul, à expérimenter et à prendre des initiatives – des qualités précieuses pour les futurs apprentissages scolaires. Il n'est pas nécessaire de multiplier les jeux : moins de jouets stimulent davantage l'imagination.

L'important est de proposer des objets sûrs et valorisants, qui ne mettent pas en échec l'enfant, mais nourrissent sa confiance.

Une présence sécurisante et bienveillante

La posture de l'adulte assure la sécurité affective de l'enfant. Être présent dans la pièce, à sa hauteur, et annoncer ses déplacements renforce le sentiment de sécurité.

La posture au sol, ouverte et détendue, invite l'enfant à venir vers l'adulte. Regarder jouer, valoriser les réussites

au cœur du travail des assistants maternels. La créativité et la confiance en soi des jeunes enfants.

Le jeu, sujet phare de l'événement anniversaire de la PMI

Le président du Conseil départemental, les élus, les professionnels de PMI et leurs partenaires ont fêté, le jeudi 4 décembre, les 80 ans de la Protection maternelle et infantile (PMI).

La PMI a été créée par ordonnance du 2 novembre 1945, avec pour principale mission la lutte contre la mortalité infantile et comme principes l'accessibilité et la proximité des services pour les habitants. Les services de PMI assurent aujourd'hui une mission :

- de prévention médico-sociale précoce à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que de soutien à la parentalité (accompagnement périnatal des sage-femmes, consultations de médecins et puéricultrices pour les jeunes enfants, bilans de santé en école maternelle...),
- d'information, de prévention et d'accompagnement à la santé sexuelle et affective,
- d'agrément, de contrôle et d'accompagnement des modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèches et assistants maternels).

Durant cet anniversaire, les professionnels de PMI ont témoigné de l'évolution de leurs missions. Puis une conférence sur « Le jeu et le tout petit : comment donner à jouer ? » a été proposée, pour renforcer les connaissances des parents et professionnels sur le jeu, essentiel pour le développement du jeune enfant, créateur de liens et alternative aux écrans.

Pour contacter les services de PMI :
<https://www.ain.fr/solutions/services-sociaux/> et pmi.ain.fr ●



Jean Deguerry, président du Conseil départemental de l'Ain, lors de l'ouverture des 80 ans de la PMI.

Le partenaire

Le jeu, moteur du développement et outil professionnel

Pourquoi le jeu est-il un outil essentiel dans le développement du jeune enfant ?

Le jeu, c'est le mode naturel d'apprentissage de l'enfant. À travers ses explorations, il découvre son corps, les objets, les autres et les règles du monde. Jeter, empiler, imiter, faire semblant... chaque action est une expérience cognitive, motrice ou émotionnelle. Certains comportements peuvent sembler anodins ou répétitifs, comme jeter sa cuillère encore et encore, mais ils traduisent une véritable recherche : prédire, observer la réaction de l'adulte, comprendre la causalité. Jouer est un formidable levier de développement global.

Quel rôle l'assistant maternel joue-t-il dans ces moments de jeu ?

L'adulte a un rôle déterminant car il offre un cadre sécurisant, à la fois présent et non intrusif. « Juste » observer un enfant jouer, c'est déjà agir ! Trouver l'équilibre entre accompagnement et autonomie est essentiel : trop intervenir empêche d'expérimenter, mais l'absence de repères peut générer de l'insécurité. Le regard bienveillant nourrit la confiance de l'enfant et soutient sa curiosité. L'observation permet aussi d'adapter les propositions de jeu et de mieux comprendre ses besoins et ses appétences, tout en valorisant les compétences des professionnels auprès des familles qu'ils accueillent.

Comment aménager un espace propice au jeu à domicile ?

Les assistants maternels évoluent dans un espace à la fois privé et professionnel : il s'agit donc d'y concilier confort personnel et besoins des tout-petits. Une table, un coin pour bouger, un autre pour manipuler, explorer ou imiter... L'aménagement devient un véritable outil professionnel, au service du bien-être de l'enfant comme de l'adulte.

Et avec les familles ?

Le moment de transmission du soir est idéal pour partager les découvertes du jour et valoriser le jeu comme outil d'apprentissage. Expliquer ce que l'enfant a expérimenté permet de reconnaître le rôle éducatif de l'assistant maternel. Le jeu doit rester une source de plaisir, une opportunité d'expression et d'épanouissement.



Anne-Sophie Casal, responsable pédagogique au Centre national de recherche autour du jeu et la Formation aux métiers du jeu et du jouet.



Questions administratives

Être assistant maternel, c'est accompagner les enfants au quotidien... mais aussi jongler avec une bonne dose d'administratif. Bonne nouvelle : à la rentrée 2025, le calcul du CMG est devenu plus lisible et adapté aux familles. De son côté, le portail monenfant.fr est là pour rendre visibles les assistants maternels, apporter des éclairages réglementaires et accompagner les démarches des parents. De quoi gagner en clarté et en sérénité au quotidien. On vous explique tout.

CMG : Le complément de libre choix du mode de garde évolue

Le calcul du complément de libre choix du mode de garde (CMG) a changé depuis le 1^{er} septembre 2025. Cette évolution vise à mieux soutenir financièrement les parents lorsque ceux-ci emploient directement un assistant maternel ou une garde d'enfants à domicile et qu'ils ont des besoins d'accueil importants ou des revenus modestes.

Plus adapté et personnalisé aux besoins des familles, le CMG est désormais calculé chaque mois en tenant compte de critères plus précis :

- les ressources mensuelles de la famille,
- le nombre d'enfants à charge,
- le coût horaire du mode d'accueil choisi,
- le nombre d'heures dans le mois.



Qui est impacté par l'évolution du CMG ?

Cela concerne uniquement l'emploi direct d'un assistant maternel (à son domicile ou en MAM), ou d'une garde à domicile depuis le 1^{er} septembre. À partir de cette date, la réforme s'applique à tout employeur répondant aux critères, qu'il soit déjà bénéficiaire ou nouveau demandeur.

Les droits des familles sont donc recalculés, dans tous les cas, avec la nouvelle formule de calcul.

Concrètement quelle est la différence entre le droit CMG emploi direct avant et après la réforme ?

Avant la réforme, le CMG était un montant fixe déterminé selon 3 tranches de revenus.

À partir de septembre 2025, le nouveau CMG varie et s'adapte à la situation réelle de la famille, en prenant en compte notamment le nombre d'heures d'accueil payées chaque mois et le niveau de ressources du foyer.

Par ailleurs, le droit est étendu aux enfants âgés de 6 ans à 12 ans pour les familles monoparentales. Enfin, pour les parents d'enfants en résidence alternée, il est prévu dans un second temps que chaque parent employeur d'un mode de garde puisse demander cette aide.

Comment savoir si mes droits vont changer ?

En tant que bénéficiaires CMG, les familles concernées ont reçu en juin 2025 une communication détaillée et ont accès à un simulateur sur le site www.pajemploi.urssaf.fr. La Caf de l'Ain conseille aux familles de consulter régulièrement leur espace « Mon compte » ainsi que le site caf.fr afin d'être informées des évolutions.

Un parent bénéficiant déjà du CMG avant la réforme doit-il faire une nouvelle demande afin de bénéficier du nouveau calcul ?

Non, la bascule vers la nouvelle règle de calcul est effectuée automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi.

Si les parents sont déjà bénéficiaires du CMG en septembre 2025 et qu'ils ont toujours recours à un assistant maternel et/ou une garde à domicile, il n'y a aucune démarche à effectuer.

La réforme change-t-elle la façon dont le parent doit déclarer son salarié sur le site Pajemploi ?

Non, les modalités de déclaration ne changent pas. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site www.Pajemploi.urssaf.fr ou sur caf.fr ●

Portail monenfant.fr : de l'information pour tous, gratuitement ! monenfant.fr

Le portail monenfant.fr, conçu par les Caf en 2009, permet d'accompagner les familles dans leurs parcours de parents mais également les différents professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité, présentés sous deux interfaces distinctes (parents/professionnels).

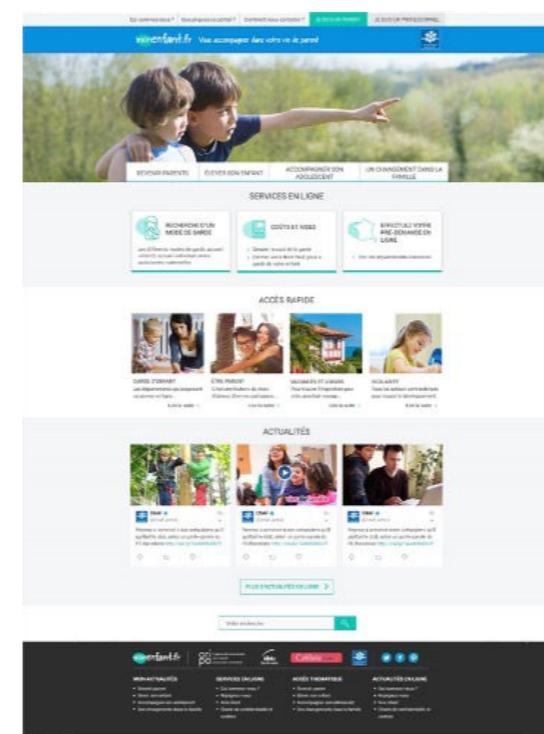
Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ces domaines.

- **Le site répertorie la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants** (crèches, accueils de loisir, etc.) et **des services existants pour informer et accompagner** les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil enfants-parents, relais petite enfance, service de médiation familiale...).
- **Près de 79 % des assistants maternels de l'Ain** actuellement en activité y sont référencés.
- Il valorise ainsi les actions et les services mis en place dans notre département.
- **Monenfant.fr** est **un site d'information qualitatif** : les informations et articles contenus sur ce portail sont élaborés par des experts, spécialistes dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. ●

Pour les parents

Ce portail est un point de repère conçu pour accompagner les parents dans les événements clés liés à la vie de famille. Les services en ligne proposés sont les suivants :

- **rechercher un mode d'accueil** ou un service de soutien à la parentalité près de chez soi,
- **simuler et estimer** le reste à charge en crèche de son enfant,
- **estimer le montant** de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versé par la Caf,
- **demander des informations** sur les modes d'accueil. Ce service permet aux parents qui le souhaitent de solliciter un rendez-vous auprès d'un lieu d'information (relais petite enfance) pour les accompagner de façon personnalisée dans cette démarche. ●



Manquer à l'obligation de déclaration ne peut pas être un motif de retrait ou de suspension d'agrément mais de rappel par la Caf. En cas de renouvellement d'agrément, l'attestation d'inscription est téléchargeable à la rubrique « Mes documents » dans l'espace « Je suis un professionnel ».



Pour les professionnels

Assistants maternels agréés, utilisez cette formidable « vitrine » entièrement gratuite : complétez votre profil en seulement quelques clics ! Votre présence sur monenfant.fr vous permet de gagner en visibilité et d'offrir aux parents l'accès à une information beaucoup plus complète sur l'offre de l'accueil individuel du département (information sur le cadre d'accueil, disponibilités, activités proposées, etc.). Pour cela, vous devez être inscrits sur le site et avoir un compte. Certaines données personnelles peuvent ne pas apparaître.

Pour les gestionnaires de structures référencées sur ce portail (financées et/ou connues par les Caf), chaque structure dispose d'une fiche de présentation individualisée et accessible à partir de la recherche géolocalisée : informations générales et pratiques, localisation, horaires d'ouverture, etc.

- **Rendez-vous sur monenfant.fr et n'oubliez pas d'actualiser régulièrement vos informations.** ●

AU FIL DE L'ACTUALITÉ



Interdiction des écrans dans les lieux d'accueil du jeune enfant

Un arrêté publié dans le Journal officiel du 2 juillet 2025 a modifié la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Il interdit d'exposer les enfants de moins de 3 ans aux écrans (smartphone, tablette, ordinateur, télévision), notamment dans les crèches, les haltes-garderies ou les lieux d'accueil proposés par les assistants maternels, compte tenu des risques pour leur développement. Cet arrêté vise à mobiliser tous les acteurs accompagnant les jeunes enfants pour lutter ensemble contre l'exposition des enfants aux écrans dès le plus jeune âge à la maison et en tous lieux, qui est devenue un enjeu majeur de santé publique.

Pour tout complément d'information à ce sujet, vous pouvez consulter <https://www.ain.fr/ecrans-et-jeunes-enfants/> ou la puéricultrice de PMI. ●

Procédure « Arrêt maladie de l'assistant maternel »

Désormais, il n'est plus nécessaire de faire compléter une attestation de salaire Cerfa 11135*04, à chaque parent employeur. L'Assurance Maladie récupère elle-même les éléments de salaire (par chèque emploi service universel (CESU) ou via Pajemploi) si elle a connaissance de cette activité par l'attestation sur l'honneur. Disponible sur le site ameli.fr, l'attestation indique la date de dernier jour de travail effectué pour chacun des employeurs et éventuellement la date de reprise.

L'assistant maternel doit lui-même fournir ce document dûment rempli à l'Assurance Maladie afin que le calcul de ses indemnités journalières soit établi. Pour télécharger et compléter l'attestation : ameli.fr ●



Le jeu : un formidable terrain d'inclusion

Dès la petite enfance, le jeu est une porte d'entrée vers la vie en collectivité. Les enfants expérimentent, imitent, partagent (pas toujours), communiquent de différentes manières par les sons, les mots, les gestes, le regard... Dans l'espace ludique, certains se manifestent de façon très sonore, d'autres observent plus silencieusement, certains sont en mouvement, d'autres plus statiques. Chacun s'exprime et participe au collectif à sa manière. Pour les enfants en situation de handicap, le jeu développe les compétences sociales et renforce le sentiment d'exister dans un groupe. Pour les autres, il favorise l'ouverture et l'empathie envers la diversité. En matière d'inclusion, le jeu permet toutes sortes d'adaptations créatives et ludiques : on apprend à faire de la place à chacun, à s'ajuster les uns aux autres. Alors, plus qu'un moment de détente, c'est pour tous un espace d'appartenance.

Pour encourager cet ajustement, le rôle de l'adulte, plus qu'un guide, est d'être un facilitateur : observer à hauteur d'enfants sans interférer, proposer sans imposer, se laisser prendre au jeu, relier, valoriser, mais aussi adapter l'environnement pour favoriser un espace ludique accessible à tous. Pomme de Reinette, pôle ressources inclusion petite enfance, accompagne les professionnels dans leurs réflexion et démarches pour rendre l'environnement d'accueil plus inclusif.

Pour nous contacter : pommereinette@eu-asso.fr
ou 06 03 35 97 50



Interdiction du tabac à proximité des lieux d'accueil du jeune enfant

Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, sur les plages, près des stades et bibliothèques et aux abords des écoles et des crèches. Cette mesure vise avant tout à protéger les tout-petits des effets directs et indirects du tabagisme passif.

Le tabagisme passif est l'une des toutes premières causes de pollution domestique, car les substances contenues dans le tabac restent en suspension plusieurs heures. Le jeune enfant est particulièrement sensible à ces substances du fait de l'immaturité de ses voies respiratoires. L'exposer à ces substances augmente le risque d'otites, d'infections des voies respiratoires, et de mort subite du nourrisson.

En cas de consommation de tabac par un assistant maternel ou une personne résidant à son domicile :

- le domicile de l'assistant maternel ne doit pas présenter d'odeur de tabac;
- l'assistant maternel peut très ponctuellement sortir fumer avec un vêtement réservé à cet usage, qu'il quittera avant de rentrer dans le logement, uniquement si la sécurité et la qualité de l'accueil ne sont pas impactées;
- l'assistant maternel se lavera les mains et la bouche après chaque cigarette.

Pour plus d'information à ce sujet : <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/tabagisme-passif-et-risques-pour-la-sante> ●

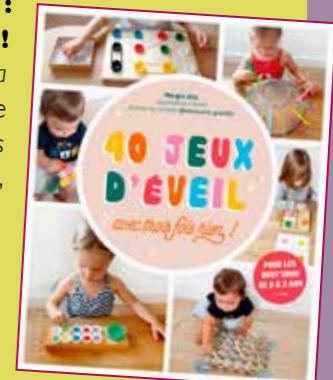
Lectures : les bienfaits du jeu

Petite sélection* d'ouvrages pour les assistants maternels et les parents, parce que le jeu est vecteur de développement et de découverte, mais aussi de lien entre enfants et adultes.

➤ 40 jeux d'éveil : avec trois fois rien !

Margot Alla
Larousse

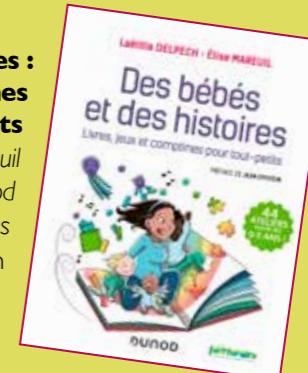
Pour les 0-3 ans
Quarante activités d'éveil, nécessitant peu de matériel, pour permettre à l'enfant de développer ses facultés motrices et cognitives en fonction de son âge et de ses besoins, accompagnées de conseils aux parents.



➤ Des bébés et des histoires : livres, jeux et comptines pour tout-petits

Laëtitia Delpech, Elise Mareuil
Dunod

Pour les 0-5 ans
Un guide à destination des professionnels de la petite enfance pour mettre en lumière les bienfaits de la littérature enfantine, avec des fiches thématiques et pratiques présentant des idées d'ateliers et de jeux.



Le jeu au quotidien



➤ 365 activités avec mon bébé

Susan Elisabeth Davis

Nathan Jeunesse

Pour les 0-1 an

Une mine d'idées de jeux et d'activités à la fois amusants et éducatifs pour développer leur mémoire, leur esprit logique et leur concentration, les initier au langage, à la musique, à la nature, stimuler leur coordination et leur faire prendre conscience de leur corps, entretenir autour d'eux un climat de tendresse, d'affection et de gaieté.

Le jeu en psychologie



➤ Jouer : le jeu dans le développement, la pathologie et la thérapie

In press

Pour tous les âges

Les contributions exposent le processus de construction de soi par le jeu. L'ouvrage s'intéresse notamment à l'éveil à la vie psychique du tout-petit, jusqu'aux processus de vieillissement chez les seniors. Il s'attache à la compréhension des aspects psychopathologiques du jeu, autant qu'à l'utilisation thérapeutique des différentes formes ludiques.

* Réalisée en collaboration avec la Bibliothèque départementale de l'Ain

➤ Le besoin de jouer chez les tout-petits : 35 fiches conseils pour les pros de la petite enfance

Fabienne-Agnès Levine
Dunod

À partir de 3 ans
Enseignante en psychologie de l'enfant et en psychopédagogie, l'auteure explique l'importance du jeu chez le bébé et le jeune enfant.

Elle fournit des outils destinés aux professionnels de l'accueil du petit enfant afin de leur permettre d'enrichir et de diversifier leur approche du jeu.



Les JEUDis des assistants maternels

Le Département et la Ludothèque de Bourg-en-Bresse Am'ilude se sont rapprochés pour développer une expérimentation en direction des assistants maternels : les JEUDis des assistants maternels. Une matinée par mois, l'espace de la ludothèque est entièrement adapté aux besoins des enfants âgés de 0 à 3 ans et réservé aux assistants maternels. Jeux sensoriels et de manipulation, jeux d'imitation, jeux de construction, tout est conçu pour favoriser l'éveil et l'autonomie ! Les séances se déroulent en présence

d'un ludothécaire, garantissant un accueil sécurisé et un accompagnement des professionnels présents qui peuvent venir chercher des conseils en termes de propositions de jeux et d'aménagement de leur espace.

Pour les assistants maternels, ces rencontres constituent une véritable ressource, alliant découverte, plaisir du jeu, partage d'expérience et conseils.

Gratuit, sur réservation : <https://www.ain.fr/que-faire-dans-lain/7515374-les-jeudis-des-assistants-maternels> ●

ACTUALITÉS DU RÉSEAU



Nouveaux lieux

- Deux MAM ont ouvert leurs portes à **Vieu-d'Izenave** et **Parves-et-Nattages**.
- Des micro-crèches sont nées à **Bourg-en-Bresse**, **Divonne-les-Bains**, **Izernore** et **Valserhône**.
- **Châtillon-sur-Chalaronne** et **Villeneuve** proposent de nouvelles structures multi-accueils.
- Le RPE de **Dagneux** a ouvert le 1^{er} septembre

Nouvelles arrivées

13 nouvelles animatrices de relais petite enfance enrichissent le paysage aindinois, Alicia Léonelli à **Miribel**, Aurélie Pendant à **Polliat**, Emmauelle Frontière et Cécile Maurice à **Trévoux**, Alexandra Delorme à **Bellignat**, Marylou Antoinat à **Valserhône**, Aurélie Jachi à **Béligeux**, Barbara Bernardini à **Gex**, Anne-Lise Convert à **Montréal-la-Cluse**, Natalie Julien à **Montrevel-en-Bresse**, Cécile Brun à **Ceyzériat**, Marion Vieille à **Dagneux**, et Andréa Batista à **Val Revermont**.

Animations

○ À **Saint-André-de-Corcy**, les cinq relais petite enfance (RPE) de la Dombes ont réuni 55 assistants maternels et parents employeurs à l'Atelier 208 pour découvrir le spectacle « Nounous ! » de la compagnie Les Aveugles et l'Eléphant.



○ Au RPE de **Beynost**, la Semaine du goût a mis à l'honneur les légumes d'automne et les jus maison, pour le plaisir des petits et des grands ! En novembre, les RPE de **Beynost**, **Montluel**, **La Boisse** et **Miribel** s'associaient pour une matinée créative et dansante, suivie d'un repas partagé. Une matinée portes ouvertes le

13 décembre a permis la découverte du relais et le métier d'assistant maternel.

○ À **Saint-Didier-de-Formans**, les enfants ont plongé dans un univers monochrome grâce à **La Fabrique des petits artistes** : miroirs, matières argentées, peinture déposée sur des surfaces réfléchissantes... Un atelier sensoriel et poétique où chacun a pu explorer textures, lumières et couleurs, dans une totale liberté d'expression.



○ Le RPE de **Bourg-en-Bresse** poursuit ses actions pour sa labellisation LabelVie : 8 sorties dans les parcs de la ville sont prévues en 2025/2026. D'autres projets « nature » incluent parcours sensoriel, visite de ruches, confection de semis et tonte de moutons.



○ À **Jujurieux**, la Semaine du goût a pris la forme d'une matinée familiale : atelier motricité autour du thème manger et bouger, animations sur les fruits et légumes de saison avec la ferme du Vers Luisant, et rencontre avec l'association OP01 pour parler des troubles de l'oralité.

○ À **Polliat**, la rentrée a été marquée par de nouvelles lectures à la médiathèque, animées avec des tapis de contes. Les enfants ont aussi partagé un moment intergénérationnel à la Maison de l'autonomie, avant de découvrir les saveurs antillaises pendant la Semaine du goût.

○ À **La Boisse**, l'espace Snoezelen du relais accueille enfants, parents et assistantes maternelles à chaque

période de vacances scolaires. Un cocon sensoriel pour expérimenter, se détendre et renforcer les liens parent-enfant.



○ À **Belley**, les professionnelles ont participé à deux soirées créatives autour de la fabrication de tapis sensoriels lumineux. Un projet qui allie échanges, créativité et découverte de nouvelles approches sensorielles.

○ Dans le secteur de **Saint-Vulbas**, l'association LAB renouvelle ses espaces Snoezelen itinérants, ouverts à toutes les vacances scolaires aux enfants, familles et assistantes maternelles, parfois en version intergénérationnelle. Ces bulles sensorielles sont devenues des rendez-vous attendus dans le territoire.



19 novembre, journée nationale des assistants maternels : 20 ans déjà !

○ Au RPE de **Polliat**, une exposition-fête a mis en lumière les créations des assistantes maternelles, en présence des familles et des élus.

○ À **Montrevel-en-Bresse**, une soirée bien-être a rassemblé les assistantes maternelles.

○ Le RIR (réseau inter-relais) de **Bourg-en-Bresse**, **Viriat**, **Certines-Ceyzériat**, **Péronnas**, **Saint-Denis-lès-Bourg** organisait une matinée d'ateliers sensoriels, un après-midi pour les professionnelles uniquement : yoga du rire et auto-massage, et une soirée conviviale réunissant 53 personnes.

○ Dans le secteur de la Dombes (RPE de **Villars-les-Dombes**, **Chalamont**, **Marlieux**, **Saint-André-de-Corcy** et **Châtillon-sur-Chalaronne**), le thème du « mouvement chez le tout-petit » était décliné à travers des temps d'échanges, ateliers sensoriels et animations collectives favorisant le lien entre allaitement, proximité et motricité.

○ À **Saint-Denis-lès-Bourg**, le relais **Bout'Chou** proposera en janvier et février 2026 cinq séances d'expression corporelle. Objectif : éveiller le mouvement intérieur par la parole, la musique, la danse et le jeu.



Parmi les nombreux partenaires de cette manifestation proposée du 9 au 18 octobre par les professionnels de PMI du Département, dans 15 localités différentes, figuraient les RPE de **Montluel**, **Lagnieu**, **Saint-Vulbas**, **Saint-Maurice-de-Beynost**, **Pont-d'Ain**, **Pont-de-Vaux**, **Bâgé**,

Replonges, **Vonnas**, **Montceaux**, **Saint-Didier-de-Formans**, **Trévoux**, **Fareins**, **Belley**, **Champagne-en-Valromey**, **Pays-de-Gex**, **Montrevel-en-Bresse**. Ils ont proposé des stands sur les modes d'accueil, la motricité libre... aux parents et à leurs tout jeunes enfants.

La Lettre des assistants maternels de l'Ain

Directeur de la publication : Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; Jérôme Lepage, directeur de la Caf de l'Ain • **Comité de rédaction :** Lucie Pothin, Melody Cador, Angélique Millour, Géraldine Landré (Département) – Sonia Grandet (Caf de l'Ain) - Aurélie Jachi, Marie Richard et Juliette Pinot, animatrices de RPE • **Réalisation :** Abscisse Communication. • **Rédaction :** Alexandra Palumbo • **Crédits photographiques :** Département, Caf de l'Ain, RPE, assistants maternels • **Impression :** ESAT du Colombier – ODYNEO – Tél. 04 79 87 34 33.

